Bordereau attestant l'exactitude des informations - BLOIS - 4101 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 12/11/2025 - 6344 - 2022 B 00203 - 911 057 370 - ABELY

«Bon pour Copie Certifiée
Conforme à l'Original»

DOCUMENTS FISCAUX

Liasse 25 IS RS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts) ① **BILAN SIMPLIFIÉ** DGFiP N° 2033-A-SD 2025

Désignation de l'entreprise ABELY SASU — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 30 Bis CHEMIN DES ROCHES 41350 VINEUIL

SIRET 9 1 1 0 5 7 3 7 0 0 0 0 1 5

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 — Durée de l'exercice précédent * 1 2

ACTIF

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 4

			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial * 010		012	
		Autres * 014		016	
	Immobilisations corporelles *	028		030	
	Immobilisations financières * (1)	040		042	
	Total I (5)	044		048	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
	STOCKS Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2) Clients et comptes rattachés *	068	24 837	070	24 837
	Créances (2) Autres * (3)	072	347	074	347
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	93 193	086	93 193
	Charges constatées d'avance *	092		094	
	Total II	096	118 377	098	118 377
	Total général (I + II)	110	118 377	112	118 377

PASSIF

			Exercice N 1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	100
	Réserves réglementées *	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	75 152
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	30 179
	Subventions d'investissement	137	
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	106 431
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1 008
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 10 708)	172	10 708
	Comptes courants d'associés	173	230
	Autres dettes	175	
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	11 946
	Total général (I + II + III)	180	118 377

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables Janvier 2025 : Etat préparatoire.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 302 *septies* A *bis* du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise ABELY SASU — Néant ☐*

Exercice N clos le 31/12/2024

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé au titre de l'IR 018

PRODUITS D'EXPLOITATION

Ventes de marchandises *				209	210
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214
	Services *		217		218 41 273
Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222
Production immobilisée *					224
Subventions d'exploitations reçues					226
Autres produits					230 42
				Total des produits d'exploitation hors TVA (I)	232 41 314

CHARGES D'EXPLOITATION

Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234
Variation de stocks (marchandises) *					236
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238
Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240
Autres charges externes * :	(dont crédit bail : – mobilier : ..... – immobilier : .....)				242 3 117
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	291		244 1 991
Rémunérations du personnel *					250
Charges sociales (cf. renvoi 380)					252
Dotations aux amortissements *					254
				dont amortissement du fonds de commerces	255
Dotations aux provisions					256
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262 107
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
				Total des charges d'exploitation (II)	264 5 215
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270 36 100
Produits financiers (III)	280			Charges financières (V)	294
Produits exceptionnels (IV)					290
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300 490
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306 5 431
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310 30 179

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312 30 179 — 314

Réintégrations

Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316	
Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318	
Provisions non déductibles *				322	
Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324	5 431
Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	597
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 *sexies* D)	249		251	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	

Déductions

Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
Entreprises nouvelles (44. *sexies*)	986	ZFU-TE (44. *octies* A)	987		342
		JEI (44. *sexies* A)	989		
ZRD (44. *terdecies*)	127	ZRR (44. *quindecies*)	138		
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 *duodecies*)	991	France Ruralités Revitalisation (art.44 quindecies A)	181		
ZFANG 44. *quaterdecies*	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344		
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 *sexdecies*)	992	Zone de développement prioritaire (44 *septdecies*)	993		
Droit divers — Créance due au report en arrière du déficit			346		350
Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies*)	655	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* A)	643		
Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* C)	647		
Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641		
Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 *decies* G)	649		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352 36 206 — 354

Déficits

Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356	
Déficits antérieurs reportables *	dont imputés sur le résultat :		360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370 36 206 — 372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

SAGE Experts-comptables Janvier 2025 : Etat préparatoire.

NOTE D'INFORMATIONS PARTICULIERES

Principes comptables généraux et dispense d'annexe

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- **Continuité de l'exploitation**
- **Permanence des méthodes comptables**
- **Indépendance des exercices**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

***

DISPENSE D'ANNEXE COMPTABLE

L'annexe comptable n'est pas établie :

- Lorsque l'entité est une personne physique éligible au Régime Simplifié d'Imposition

- Lorsque l'entité (sauf holding) ne dépasse pas au titre du dernier exercice clos et sur une base annuelle, deux des trois seuils suivants :
  - Total du bilan 450 000 €
  - Chiffre d'affaires 900 000 €
  - Nombre de salariés 10

Ordonnance 2014-86 du 30/01/2014 prise dans le cadre de la loi d'habilitation n°2014-1 du 2 janvier 2014)

ABELY
Société par Actions Simplifiée (Unipersonnelle)
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 30 bis, Chemin des Roches – 41350 VINEUIL
B 911 057 370 RCS BLOIS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 28 AVRIL 2025

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui sont présentés font ressortir un bénéfice de 30 178.56 Euros que nous vous proposons d'affecter comme suit :

- Au compte « autres réserves », soit ..... 30 178.56 euros
s'élèvant ainsi à un montant de 105 330.86 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 106 430.86 euros.

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 s'élevant à 30 178.56 Euros.

- Au compte « autres réserves », soit ..... 30 178.56 euros

s'élèvant ainsi à un montant de 105 330.86 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 106 430.86 euros.

Certifié conforme
La Présidente